

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St., / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1/Noyau 0A1
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Informatics Professional Services - EL
Division/Services professionnels en informatique -
division EL
4C2, Place du Portage
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet Informatics Professional Services	
Solicitation No. - N° de l'invitation EP506-123281/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client 20123281	Date 2012-04-25
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$EL-629-24329	
File No. - N° de dossier 629el.EP506-123281	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-05-18	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Josee Bastien	Buyer Id - Id de l'acheteur 629el
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-6770 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La modification numéro 001 est émise afin d'apporter des changements à la DDP.**1. À LA CLAUSE 1.2 Sommaire de la DDP, modifier comme suit:****SUPPRIMER:**

- (b) Elle vise l'attribution d'un (1) contrat d'une (1) année, assorti de deux (2) options irrévocables de une (1) année chacune, qui permettent au Canada de prolonger la durée du contrat.

INSÉRER:

- (b) Elle vise l'attribution de deux (2) contrats d'une (1) année chacun, assorti de deux (2) options irrévocables de une (1) année chacune, qui permettent au Canada de prolonger la durée du contrat.

2. À LA CLAUSE 3.2 Section I: Soumission Technique de la DDP, modifier comme suit:**INSÉRER:**

- (a) Le soumissionnaire doit soumettre une soumission séparée pour chaque catégorie de ressources. Le soumissionnaire ne doit pas proposer plus d'une (1) ressource par catégorie en réponse à la présente demande de propositions. Le soumissionnaire ne doit proposer la même ressource dans plus d'une (1) catégorie.

3. À LA CLAUSE 4.4 Méthode de sélection de la DDP, modifier comme suit:**SUPPRIMER:**

- (b) Un contrat sera attribué dans le cadre de ce besoin.

INSÉRER:

- (b) Un maximum total de deux (2) contrats, un pour chaque catégorie de ressources, pourront être attribués dans le cadre de ce besoin.

SUPPRIMER (e) dans son entier

INSÉRER:

- (e) **Évaluation de la proposition - Meilleure valeur globale**

La méthode de sélection préconisée pour l'attribution du contrat est la Meilleure valeur globale.

On recommandera l'attribution d'un contrat au soumissionnaire ayant présenté la proposition technique recevable qui obtiendra la note combinée la plus élevée du point de vue du mérite technique et du prix (p. ex., en additionnant la note technique et la note financière). La note technique maximum est de 60, tandis que la note financière maximum est de 40. Lorsque deux propositions ou plus obtiennent la même note combinée du point de vue technique (60%) et des coûts (40 %), la proposition dont le prix est le plus bas sera recommandée pour l'attribution d'un contrat.

POUR L'ANALYSTE DE SYSTEM - NIVEAU 3:

Calcul de la note technique: la note technique comptera pour 60% de la note globale du soumissionnaire. La note technique finale (sur une possibilité de 60 points) sera calculée pour chaque soumission admissible. La note technique finale sera ensuite convertie en points (c'est-à-dire cotée) et arrondie à deux décimales près, selon les soumissions recevables à cette étape de l'évaluation, en utilisant la formule suivante :

$$\frac{\text{Note totale de la soumission technique}}{95 \text{ points}} \times 60 \text{ points} = \text{Note technique (Max. de 60 points)}$$

Le soumissionnaire doit obtenir une note de passage minimum de 66 points sur un maximum de 95 points pour que sa soumission soit jugée admissible.

POUR L'ANALYSTE TECHNIQUE - NIVEAU 3:

Calcul de la note technique: la note technique comptera pour 60% de la note globale du soumissionnaire. La note technique finale (sur une possibilité de 60 points) sera calculée pour chaque soumission admissible. La note technique finale sera ensuite convertie en points (c'est-à-dire cotée) et arrondie à deux décimales près, selon les soumissions recevables à cette étape de l'évaluation, en utilisant la formule suivante :

$$\frac{\text{Note totale de la soumission technique}}{120 \text{ points}} \times 60 \text{ points} = \text{Note technique (Max. de 60 points)}$$

Le soumissionnaire doit obtenir une note de passage minimum de 84 points sur un maximum de 120 points pour que sa soumission soit jugée admissible.

POUR CHAQUE PROPOSITION:

Calcul de la note financière : le coût estimatif total sera calculé en utilisant la formule suivante:

Le coût estimatif total pour chaque catégorie de personnel sera calculé en multipliant le tarif journalier ferme du soumissionnaire (ou la limite inférieure de la bande médiane, la valeur la plus élevée étant retenue) par le nombre estimatif de jours de travail. Le coût estimatif total pour chaque catégorie de personnel sera ensuite additionné en vue d'obtenir le coût estimatif total. Le coût estimatif total proposé par le soumissionnaire sera ensuite converti en points (c'est-à-dire coté) et arrondi à deux décimales près, en fonction des propositions conformes à cette étape de l'évaluation, au moyen de la formule suivante :

$$\frac{\text{Note financière totale du soumissionnaire}}{300 \text{ points attribués}} \times 40 \text{ points} = \text{Note financière de la proposition (Max. de 40 points)}$$

5. À L' ANNEXE B - BASE DE PAIEMENT de la DDP, modifier comme suit:

SUPPRIMER dans son entier

INSÉRER: ANNEXE B - BASE DE PAIEMENT

En ce qui a trait aux « prix quotidiens fermes » pour la période initiale du contrat indiqués ci-dessous en (E*), les taux quotidiens fermes ne doivent pas être supérieurs aux taux établis à l'annexe (C) Taux journaliers fermes du titulaire de l'AMA.

Les taux quotidiens proposés pour toute période d'option ne doivent pas être inférieur aux taux correspondants de la période initiale du contrat.

ANALYSTE DE SYSTÈMES PGI - NIVEAU 3

PÉRIODE INITIALE DU CONTRAT :

				Période Initiale du Contrat (Date d'attribution du contrat pendant une période d'une année)
	(B)	(C)	(D)	(E*)
Catégorie de personnel	Niveau de compétence	Taux quotidien de l'AMA	% Rabais	Taux quotidien ferme
Analyste de systèmes PGI	Niveau 3			\$
Coût total estimatif pour la période initiale du contrat :				À déterminer \$

PÉRIODES D'OPTION :

				Période d'option 1 (Pour une période d'une année)
	(B)	(C)	(D)	(E*)
Catégorie de personnel	Niveau de compétence	Taux quotidien de l'AMA	% Rabais	Taux quotidien ferme
Analyste de systèmes PGI	Niveau 3			\$
Coût total estimatif pour la période d'option 1 :				À déterminer \$

				Période d'option 2 (Pour une période d'une année)
	(B)	(C)	(D)	(E*)
Catégorie de personnel	Niveau de compétence	Taux quotidien de l'AMA	% Rabais	Taux quotidien ferme
Analyste de systèmes PGI	Niveau 3			\$
Coût total estimatif pour la période d'option 2 :				À déterminer \$

Coût estimatif total - Analyste de systèmes PGI - Niveau 3			
(Coût total pour la période initiale du contrat + période d'option 1 + période d'option 2			
À déterminer \$			

ANALYSTE TECHNIQUE PGI - NIVEAU 3**PÉRIODE INITIALE DU CONTRAT :**

				Période Initiale du Contrat (Date d'attribution du contrat pendant une période d'une année)
	(B)	(C)	(D)	(E*)
Catégorie de personnel	Niveau de compétence	Taux quotidien de l'AMA	% Rabais	Taux quotidien ferme
Analyste technique PGI	Niveau 3			\$
Coût total estimatif pour la période initiale du contrat :				À déterminer \$

PÉRIODES D'OPTION :

				Période d'option 1 (Pour une période d'une année)
	(B)	(C)	(D)	(E*)
Catégorie de personnel	Niveau de compétence	Taux quotidien de l'AMA	% Rabais	Taux quotidien ferme
Analyste technique PGI	Niveau 3			\$
Coût total estimatif pour la période d'option 1 :				À déterminer \$

				Période d'option 2 (Pour une période d'une année)
	(B)	(C)	(D)	(E*)
Catégorie de personnel	Niveau de compétence	Taux quotidien de l'AMA	% Rabais	Taux quotidien ferme
Analyste technique PGI	Niveau 3			\$
Coût total estimatif pour la période d'option 2 :				À déterminer \$

Coût estimatif total - Analyste technique PGI - Niveau 3			
(Coût total pour la période initiale du contrat + période d'option 1 + période d'option 2			
			À déterminer \$

6. À LA PIÈCE JOINTE A - CRITÈRES D'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS de la DDP, modifier comme suit:

SUPPRIMER:

Le soumissionnaire doit inclure un curriculum vitae à jour pour chacune des ressources proposées, pour un total de deux (2) curriculum vitae.

INSÉRER:

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP506-123281/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20123281

Amd. No. - N° de la modif.

001

File No. - N° du dossier

629e1EP506-123281

Buyer ID - Id de l'acheteur

629e1

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Le soumissionnaire doit inclure un curriculum vitae à jour pour chacune des ressources proposées.

SUPPRIMER:

NOMBRE TOTAL DE POINTS OBTENUS

NOMBRE MAXIMUM DE POINTS (2.1+2.2)	215
NOMBRE MIMINAL DE POINTS (2.1+2.2)	150
NOMBRE TOTAL DE POINTS OBTENUS (2.1+2.2)	

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS.